



CSE  
TER  
GRAND EST



## COMPTE-RENDU CSE du 28 septembre 2022

### VOS ÉLUS vous informent

Suite aux déclarations liminaires, la direction évoque une amélioration dans les embauches depuis le début de l'année.

**La Région TER Grand Est a réalisé**

**1,8 million d'excédent.**

L'UNSA-Ferroviaire interpelle la direction en lui rappelant que ces résultats sont liés à toutes les réorganisations et suppressions de personnel réalisées. Pour l'UNSA-Ferroviaire, il est grand temps de réinvestir ces bénéfices et de remettre des agents dans tous les services.



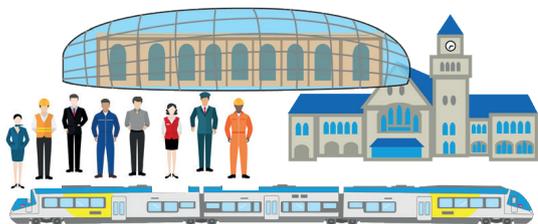
Concernant le REME (Réseau Express Métropolitain Européen), l'UNSA-Ferroviaire avait une nouvelle fois alerté la direction sur les délais trop

courts et demandé à ce que la CSP sur le sujet soit réalisée dans la première quinzaine d'octobre. Une nouvelle fois, la direction n'entend pas nos alertes puisque la CSP est programmée le 10 novembre 2022.

Pour la direction, la trajectoire actuelle va permettre de tenir les échéances et de réaliser le REME.

Si l'UNSA-Ferroviaire reconnaît les efforts de la direction pour remettre du monde au pôle RH de la région, nous demandons à cette dernière de remettre aussi du personnel RH en local dans les directions de ligne.

L'UNSA-Ferroviaire demande à la direction d'appliquer son discours bien poli-cé et maîtrisé à l'échelle de la région en mettant en oeuvre un plan de transport adapté à nos possibilités.



- UNSA-Ferroviaire Alsace - [ur.alsace@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.alsace@unsa-ferroviaire.org)
- UNSA-Ferroviaire Lorraine - [ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org)
- UNSA-Ferroviaire Champagne-Ardenne - [ur.ca@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.ca@unsa-ferroviaire.org)



## POINT production

- La direction reconnaît une situation difficile au niveau du matériel en Lorraine et assure que le parc Z2 sera entièrement disponible au printemps 2023 (les engins seront "nettoyés" (amiante)).
- La région investit dans des engins 1 000 bars pour le nettoyage des feuilles sur les rails.
- La direction avance sur le SA 2023 et les PCAS travaillent sur les roulements 2023. Au-delà des moyens, il faut finaliser les roulements ADC et ASCT. Des échanges sont en cours. La direction réalise un travail d'adaptation et souhaite s'améliorer sur les adaptations travaux.
- Concernant le REME, elle continue à rechercher des détachements. À ce jour, 15 sont validés (noms connus). De plus, la direction souhaite faire appel à des CDD séniors (retraités ADC).
- Concernant le matériel, la direction reconnaît avoir pris du retard sur la maintenance lié, selon elle, à la sortie de crise sanitaire.
- Pour la ligne 4, la direction estime que la situation s'est améliorée ces trois dernières semaines par rapport au début d'année avec un taux de régularité de 86,4 %.

**L'UNSA-Ferroviaire, au-delà du matériel, aimerait connaître l'état des compteurs (RM, congé, ...) des agents, notamment le suivi des VT, qui pourrait refléter un manque criant de personnel afin de réaliser le plan de transport. L'UNSA-Ferroviaire alerte la direction sur le manque d'attractivité financière des salaires proposés lors des entretiens d'embauche. En effet, le salaire annuel de 20 000 euros brut par an proposé au Technicentre d'Epernay, en arguant une plus-value liée au travail de nuit et de dimanche, ne semble pas suffisant.**

**La direction reconnaît de fortes tensions sur les recrutements mais estime arriver à embaucher.**

SNCF

### ÉLECTIONS CSE

DU 17 AU 24 NOVEMBRE 2022

ECLAIRAGE CLASSIFICATIONS & RÉMUNÉRATIONS

#1 NOTATIONS - UN AFFICHAGE DE TOUTES LES PROMOTIONS  
Même sans accord, l'UNSA-Ferroviaire a obtenu des garanties :  
maintien sans aucune modification des notations prévues au chapitre 6 du statut et information des représentants du personnel de l'ensemble des vacances de poste ainsi que des promotions (y compris pour les contractuels).

Pour moi, c'est l'UNSA !

ECLAIRAGE CLASSIFICATIONS & RÉMUNÉRATIONS

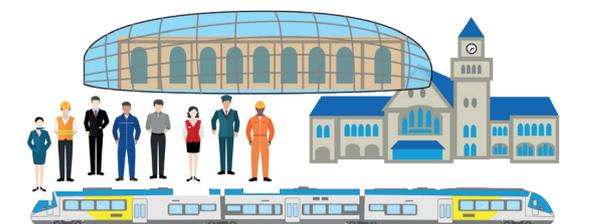
### Focus sur l'accord

#2 UNE PRISE EN COMPTE DE L'ANCIENNETÉ POUR TOUS salariés contractuels. Dans le cas d'un salarié embauché à la SNCF récemment, mais provenant d'une autre entreprise de la branche, son ancienneté est décomptée au plus tôt à partir du 1<sup>er</sup> mai 2015. Cette ancienneté permet de voir le seuil de rémunération par classe évoluer, mais également l'attribution d'une prime d'ancienneté.

#3 DES PROGRESSIONS EN CLASSE & EN RÉMUNÉRATION  
Comme aujourd'hui, l'avancement en classe est conditionné à une augmentation significative des missions et responsabilités (reclassification du poste ou une prise de poste de classe supérieure) et s'accompagnera d'une augmentation du salaire fixe.

#4 DES SEUILS DE RÉMUNÉRATION EN FONCTION DE LA CLASSE ET DE L'ANCIENNETÉ  
Avant l'accord de branche, il n'y avait aucun seuil en fonction de la qualification ou de l'ancienneté. Cet accord permet de mettre en place des minima applicables dans toutes les entreprises de la branche et pour les contractuels SNCF.

Je vote UNSA-Ferroviaire du 17 au 24 novembre pour la défense de nos métiers et pour des activités sociales & culturelles modernes !



- UNSA-Ferroviaire Alsace - [ur.alsace@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.alsace@unsa-ferroviaire.org)
- UNSA-Ferroviaire Lorraine - [ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org)
- UNSA-Ferroviaire Champagne-Ardenne - [ur.ca@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.ca@unsa-ferroviaire.org)



# CONSULTATION SUR L'ORGANISATION disponibilisante à Strasbourg

La direction présente ce projet qui est lié à l'impact du REME sur le technicentre Grand Est.

La direction estime que 16 séances permettront de réaliser la maintenance sur des semaines types.



En effet, le REME va générer 1 060 trains supplémentaires par semaine. Il y aura donc plus de maintenance à réaliser. Pour pouvoir l'assurer, la direction aménage la voie V77 (en gare haute). Des travaux y sont en cours pour installer des passerelles d'accès toitures (110 mètres) ainsi qu'une couverture fermée et chauffée de cette voie.

## Pour ce faire, la direction :

- Avise qu'il faudra 22 agents en plus pour réaliser la charge de travail, en partant d'un cadre d'organisation à -5 ;
- Indique qu'elle recrute 27 agents. À ce jour, 17 collaborateurs ont été recrutés ;
- Estime pouvoir être prête pour le passage de 4 à 5 équipes de production en décembre 2022.

L'organisation actuelle de l'UO Automoteurs étant de 14 séances par semaine (2\*8 7j/7), ce projet doit augmenter ce nombre de séances.

Concernant les roulements, dans l'organisation actuelle, les agents travaillent un week-end sur deux. La direction réaffirme son ambition de maintenir ce rythme.

Enfin, la direction estime ne pas pouvoir répondre à toutes les préconisations du médecin du travail afin de pouvoir répondre à l'équilibre vie professionnelle / vie privée.

## La direction a défini 2 scénarios :

- 3\*8 7j/7 pour 21 séances par semaine ;
- 2\*8 5j/7 et 3\*8 le week-end pour 16 séances.

SNCF

### ÉLECTIONS CSE

DU 17 AU 24 NOVEMBRE 2022

CONTRACTUELS DE NOUVEAUX DROITS

Après avoir obtenu la possibilité de prendre RDV avec un médecin spécialiste, l'UNSA-Ferroviaire continue de revendiquer également l'accès aux médecins généralistes SNCF.

**Pour moi, c'est l'UNSA !**

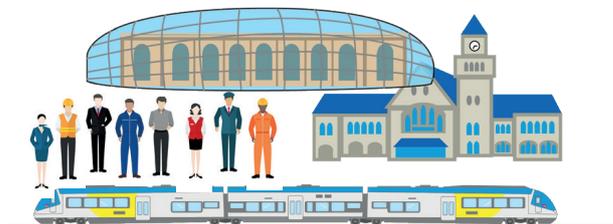
CONTRACTUELS DE NOUVEAUX DROITS

### La prime d'ancienneté pour tous

CLASSES 1 À 6	POURCENTAGE DU SALAIRE MENSUEL BRUT DE BASE	CLASSES 7 À 8	POURCENTAGE DU SALAIRE MENSUEL BRUT DE BASE
> 3 ans : 1,8 %		> 3 ans : 0,9 %	
> 6 ans : 3,6 %		> 6 ans : 1,8 %	
> 9 ans : 5,4 %		> 9 ans : 2,7 %	
> 12 ans : 7,2 %		> 12 ans : 3,6 %	
> 15 ans : 9,0 %		> 15 ans : 4,5 %	
> 18 ans : 10,8 %		> 18 ans : 5,4 %	
> 21 ans : 12,6 %		> 21 ans : 6,3 %	
> 24 ans : 14,4 %		> 24 ans : 7,2 %	
> 27 ans : 16,2 %		> 27 ans : 8,1 %	
> 30 ans : 18 %		> 30 ans : 9 %	

**FAISANT FONCTION**  
Par analogie prévue au statut, un contractuel remplaçant un salarié sur un poste de la classe immédiatement supérieure sera promu à la classe supérieure après un **délai de séjour** maximal de **quatre mois** pour les postes du collège exécution et **six mois** pour les postes des collèges maîtrise et cadre.

Je vote UNSA-Ferroviaire du 17 au 24 novembre pour la défense de nos métiers et pour des activités sociales & culturelles modernes !



- UNSA-Ferroviaire Alsace - [ur.alsace@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.alsace@unsa-ferroviaire.org)
- UNSA-Ferroviaire Lorraine - [ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org)
- UNSA-Ferroviaire Champagne-Ardenne - [ur.ca@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.ca@unsa-ferroviaire.org)

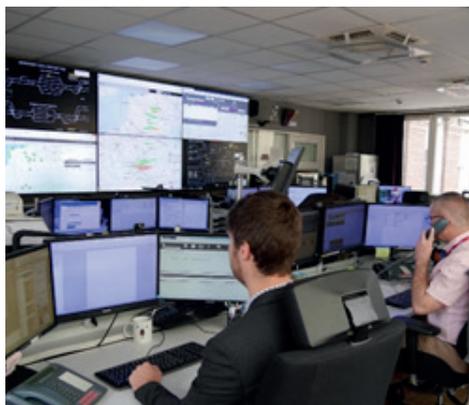


## AMELIORATION DE LA GESTION de l'information au sein des COP

Selon la direction, l'apparition de nouveaux gestes métiers sur l'information voyageurs en 2023 l'amène à réorganiser les COP au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**L'organisation projetée permettrait de scinder la gestion en deux : l'information voyageurs retards et l'information conjoncturelle voyageurs.**

En situation de crise, une partie des opérateurs pourra se focaliser sur la partie liée à la diffusion des retards des trains, l'anticipation des conséquences, le ciblage... et une autre partie gèrera l'ensemble de l'information conjoncturelle, qu'elle soit diffusée en interne ou externe SNCF.



La direction pense que la gestion de l'information conjoncturelle voyageurs (ICV) doit être réalisée par un seul agent quel que soit l'outil de diffusion, impliquant l'intégration de la gestion des fils twitter (messages liés à l'information voyageurs (IV)) au sein des

opérateurs SNCF des COP. En parallèle de l'information voyageurs, la direction travaille pour que l'information soit transmise correctement aux personnels à bord.

**Pour réaliser cette réorganisation, le CO de l'ensemble des COP de la BU passera à + 6, à savoir :**

- + 3 à Reims ;
- + 2 à Strasbourg ;
- + 1 à la direction marketing.

**L'UNSA-Ferroviaire alerte la direction sur le fait que le COP de Strasbourg sera sous tension (voire en difficulté) vis-à-vis de l'arrivée du REME et de la quantité d'information voyageurs liée à cette augmentation des circulations.**

**L'UNSA-Ferroviaire rappelle à la direction que le COP de Strasbourg aura environ 50 % des circulations de la région Grand Est sous sa coupe et les mêmes effectifs (deux Gestionnaires information voyageurs) que les COP Champagne-Ardenne et Lorraine : insuffisant !**

**Prochaine réunion CSE TER Grand Est :**

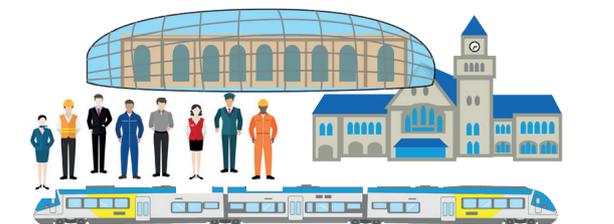
- Mercredi 26 octobre (Thème CSSCT)
- Jeudi 27 octobre 2022

**L'UNSA-Ferroviaire reste à votre écoute afin de porter vos interrogations.**

**Pour nous adresser vos questions :**

- **UNSA-Ferroviaire Alsace** - [ur.alsace@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.alsace@unsa-ferroviaire.org)
- **UNSA-Ferroviaire Lorraine** - [ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org)
- **UNSA-Ferroviaire Champagne-Ardenne** - [ur.ca@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.ca@unsa-ferroviaire.org)

*À vos côtés,  
toute l'année !*



- **UNSA-Ferroviaire Alsace** - [ur.alsace@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.alsace@unsa-ferroviaire.org)
- **UNSA-Ferroviaire Lorraine** - [ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org)
- **UNSA-Ferroviaire Champagne-Ardenne** - [ur.ca@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.ca@unsa-ferroviaire.org)